



**FESTIVAL
ARTS
SAINT-SAUVEUR**

POLITIQUE ÉCO SOCIO RESPONSABLE
2025-2029

Vivre l'art
RESPONSABLE

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	3
DÉFINITIONS	4
PRINCIPES DIRECTEURS	5
PORTÉE	6
ORIENTATIONS	6-7
STRUCTURE ET RESPONSABILITÉ	8
AUTORITÉ	8
SUIVI ET RÉDDITION DE COMPTE	8
ENTRÉE EN VIGUEUR	8

CONTEXTE

Le Festival des Arts de Saint-Sauveur est un organisme sans but lucratif voué à la découverte et au rayonnement des meilleurs chorégraphes, danseurs et musiciens. Par sa programmation éclectique, inclusive, accessible et originale, le Festival cherche à appuyer et inspirer les artistes d'ici et du monde entier pour partager leur travail et leur passion dans un cadre intime favorisant une véritable rencontre avec le public.

Le Festival des Arts de Saint-Sauveur s'est hissé parmi les événements majeurs du domaine des arts et de la culture au Québec et au Canada. Dans un monde où les enjeux environnementaux prennent une ampleur croissante, le FASS s'est engagé dans des initiatives écoresponsables depuis 2013. Les orientations et actions mises sur pieds font désormais partie du plan d'action écoresponsable de notre organisme. Le développement durable fait partie des valeurs du festival et le FASS s'engage maintenant dans une démarche plus structurée pour améliorer ses pratiques et poursuivre le développement de sa mission tout en respectant l'environnement à travers une meilleure cohésion sociale.

Cette politique, souligne l'importance d'une approche collective et intégrée pour construire un avenir durable. En intégrant des pratiques écoresponsables dans nos opérations ainsi que dans nos bureaux, nous nous engageons à toucher l'ensemble de notre équipe, y compris les membres du conseil d'administration, le personnel permanent, les employés à temps partiel et saisonniers, ainsi que les bénévoles et les travailleurs sous contrat. Elles encouragent chacun à prendre part à la transformation vers une société plus respectueuse de l'environnement et des générations futures.



Vivre l'art !

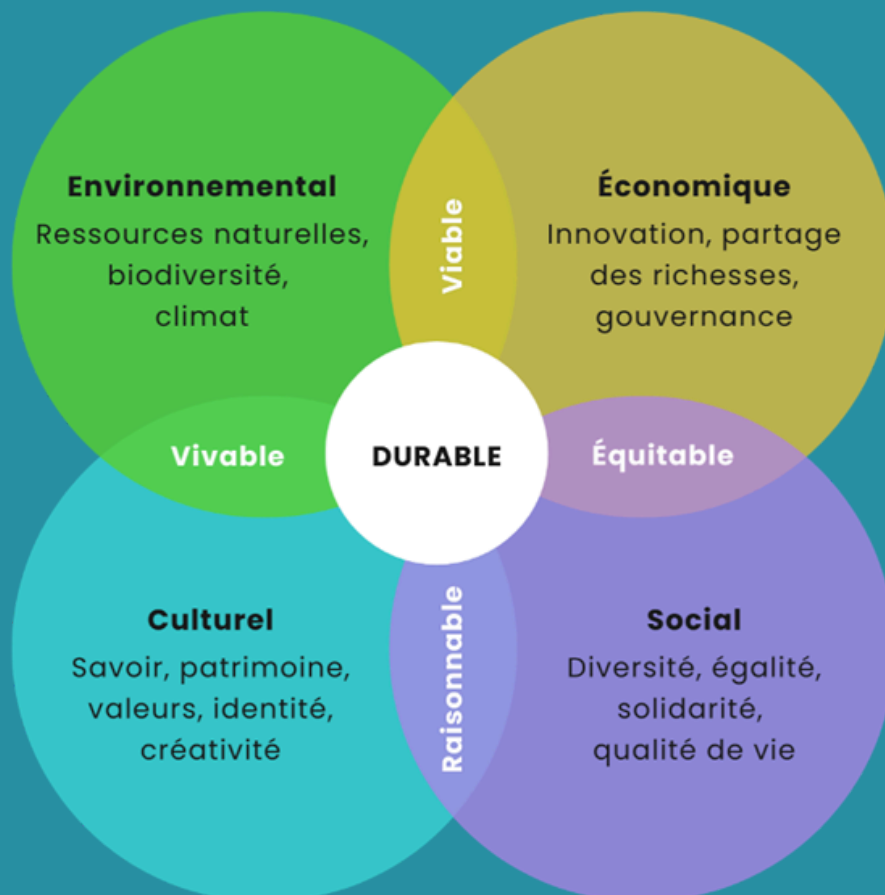
DURABLE

DÉFINITIONS

L'écoresponsabilité désigne l'engagement à adopter des comportements et des pratiques qui minimisent l'impact négatif sur l'environnement et la société. Cela implique une conscience des effets de nos actions et une volonté de préserver les ressources naturelles tout en tenant compte des aspects sociaux et économiques.

Les 3RV désignent les trois principes fondamentaux de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement : Réduire, Réutiliser, Recycler. Ces principes visent à minimiser les déchets et à promouvoir une utilisation durable des ressources.

- Réduire consiste à diminuer la quantité de déchets produits.
- Réutiliser signifie donner une seconde vie aux objets au lieu de les jeter.
- Recycler désigne le processus de transformation des matériaux usagés en nouveaux produits.



PRINCIPES DIRECTEURS

Le FASS aspire à être un modèle d'événement écoresponsable, où l'art et la culture se rencontrent pour inspirer et fédérer autour d'un avenir durable selon les valeurs et les principes suivants :

CRÉATIVITÉ

Encourager l'expression artistique sous toutes ses formes et soutenir les artistes émergents et établis.

ACCESSIBILITÉ

Promouvoir l'accès à la culture pour tous, en rendant les événements et les activités accessibles à un large public. Renforcer les liens entre les artistes et les participants.

DIVERSITÉ INCLUSION

Valoriser la diversité culturelle et artistique, en s'assurant que toutes les voix soient représentées et entendues.

INNOVATION

Encourager des approches novatrices dans la programmation artistique et les formats d'événements, pour surprendre et engager le public.

DURABILITÉ

Adopter des pratiques écoresponsables pour minimiser l'impact environnemental du festival, en favorisant des initiatives durables.

PARTENARIAT

Collaborer avec des organismes, des entreprises et des institutions locales pour enrichir l'expérience du festival et renforcer son impact.

PORTÉE

Cette politique concerne l'ensemble des activités de l'organisation, entre autres :

- L'administration;
- La production;
- La programmation;
- Les communications;
- Le développement des publics;
- La philanthropie et les partenariats;
- La billetterie et l'accueil.

Les personnes assujetties à cette politique sont :

- Équipe permanente;
- Employé.e.s temps partiel et saisonnier;
- Conseil d'administration;
- Bénévoles;
- Travailleurs sous contrat.

ORIENTATIONS

Le Festival des Arts de Saint-Sauveur vise à intégrer des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Appuyer par nos valeurs, les orientations suivantes seront les lignes directrices qui guideront nos actions :

Orientation 1 : ENVIRONNEMENT

Organiser un festival avec des stratégies de réduction, réutilisation et recyclage, tout en soutenant l'achat local et en réduisant les gaz à effet de serre (GES) pour une durabilité accrue.

Axe 1 Réduire l'utilisation d'articles à usage unique. Application de la règle des 3RV – réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation. Utilisation de verres lavables réutilisables. Aucune vente de bouteille d'eau à usage unique.

Axe 2 Sensibiliser et optimiser les alternatives disponibles pour les déplacements écoresponsable. Optimiser les déplacements. Encouragement au covoiturage; lien disponible sur notre site internet.

Axe 3 Encourager les achats responsables et locaux. Nous priorisons l'achat de matériel usagé ou reconditionné.

Orientation 2 : ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

Organiser des événements accessibles à toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités, et promouvoir la diversité et l'inclusion.

Axe 1 Offrir des tarifs préférentiels à travers des promotions, un tarif réduit pour les moins de 30 ans. Accès gratuit à diverses activités du FASS afin de sensibiliser un plus grand public.

Axe 2 Mettre en avant des artistes issus de diverses origines, genres et capacités pour enrichir les échanges et représenter la pluralité de la société.

Axe 3 Promouvoir le bien-être, créer un environnement et des ateliers où chaque individu se sent bienvenu, soutenu et respecté. Une implication de près de 100 bénévoles dans le déroulement de l'évènement.

Orientation 3 : DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Promouvoir et soutenir la création artistique en donnant une visibilité aux artistes émergents, tout en enrichissant l'expérience culturelle du public.

Axe 1 Soutien à la création artistique : Commande d'œuvres à des chorégraphes émergents et offres de résidences artistiques.

Axe 2 Visibilité des artistes de la relève : Faire une place aux artistes émergents et présenter des premières mondiales et canadiennes.

Axe 3 Échanges avec le public : Organiser des classes de Maître et des discussions après chaque spectacle.

STRUCTURE ET RESPONSABILITÉ

Le Festival des Arts de Saint-Sauveur se charge de promouvoir des pratiques durables et respectueuses de l'environnement et de s'assurer du suivi des actions dans le plan d'action.

AUTORITÉ

L'application de la présente politique relève de la directrice des opérations,

Marie-Claude Morin

Ainsi que de la responsable de l'administration et de la comptabilité,

Marie-Claude Bolduc.

SUIVI ET RÉDDITION DE COMPTE

La présente politique fera l'objet d'une révision par Marie-Claude Bolduc à chaque cinq ans donc en 2030 et 2035.

L'ensemble des employés.e.s du Festival des Arts de Saint-Sauveur sont responsables de l'application de la présente politique.

ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique a été adoptée par le Conseil d'administration et le directeur général, le 14 décembre 2024 et est en vigueur depuis ce moment.